

ASP — LES DROITS DE L'ENFANT

« L'humanité doit donner à l'enfant ce qu'elle a de meilleur. »



❖ De l'enfant vers l'élève

- Etymologiquement, le terme « enfant » vient du latin *infans* qui signifie « celui qui ne parle pas ».
- Chez les Romains, ce terme désignait l'enfant dès sa naissance, jusqu'à l'âge de 7 ans.
- La **convention internationale relative aux Droits de l'Enfant de 1989** définit le terme « enfant » comme : « *tout être humain âgé de moins de 18 ans, sauf si la majorité est atteinte plus tôt en vertu de la législation qui lui est applicable* »

« Devenir élève » ne résulte pas d'une transformation naturelle immédiate de soumission à un ordre établi mais est au contraire d'un long processus social et culturel qu'initie l'école maternelle.

- **Devenir élève** est une **compétence** à acquérir en fin de cycle et une **mission** de l'école maternelle. On ne devient pas élève lorsque l'on franchit le portique de l'école. Depuis la loi de 2013 qui reprend celle de 1989, **l'enfant est au centre**. On peut considérer que les différentes reformes ces 20 dernières années ont porté principalement sur la position de l'enfant, du savoir et des maîtres.

❖ Les droits de l'enfant

◇ Qu'est ce que les droits de l'enfant ?

Le 20 novembre 1989, les dirigeants de la planète s'engagent à construire un monde digne de l'enfant en adoptant à l'unanimité par l'ONU la **Convention internationale relative aux droits de l'enfant** (CIDE). Pour la première fois de l'Histoire, un texte international reconnaît explicitement les moins de 18 ans comme des êtres à part entière, porteurs de **droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques**.. des droits fondamentaux, obligatoires et non négociables.

◇ A partir de quand ? Pourquoi ?

- La prise de conscience des droits de l'enfant s'est faite au lendemain de la 1ère Guerre Mondiale, avec **l'adoption de la Déclaration de Genève**, en **1924**.
- Le processus de reconnaissance des droits de l'enfant a continué sous l'impulsion de l'ONU, avec l'adoption de la **Déclaration des droits de l'enfant** en **1959**.
- La reconnaissance de l'intérêt de l'enfant et de ses droits se concrétise le **20 novembre 1989** avec l'adoption de la **Convention internationale des droits de l'enfant** qui est le premier texte international juridiquement contraignant consacrant l'ensemble des droits fondamentaux de l'enfant.

◇ **Comment la charte est-elle composée ?**

54 articles, énonçant notamment...	4 principes fondamentaux...	3 protocoles facultatifs..
<ul style="list-style-type: none"> ▷ Le droit d'avoir un nom, une nationalité, une identité (<i>droits civils</i>) ▷ Le droit d'être soigné, protégé des maladies, d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée ▷ Le droit d'aller à l'école ▷ Le droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation ▷ Le droit d'être protégé contre toutes formes de discrimination ▷ Le droit de ne pas faire la guerre, ni la subir ▷ Le droit d'avoir un refuge, d'être secouru, et d'avoir des conditions de vie décentes (<i>droits économiques sociaux et culturels</i>) ▷ Le droit de jouer et d'avoir des loisirs ▷ Le droit à la liberté d'information, d'expression et de participation ▷ Le droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé 	<ul style="list-style-type: none"> ▷ La non-discrimination ▷ L'intérêt supérieur de l'enfant ▷ Le droit de vivre, survivre, se développer ▷ Le respect des opinions de l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> ▷ Le premier vise à protéger les enfants contre le recrutement dans les conflits armés. ▷ Le deuxième concerne la vente d'enfants (à des fins de travail forcé, adoption illégale, don d'organes...), la prostitution ainsi que la pornographie mettant en scène des enfants. ▷ Le dernier définit la procédure internationale qui permet à tout enfant de déposer une plainte pour violation de ses droits, directement auprès du Comité des droits de l'enfant des Nations Unies, lorsque tous les recours ont été épuisés au niveau national.

❖ **Les pédagogies les plus respectueuses des droits de l'enfant**

◇ **La pédagogie Montessori / Freinet**

L'enfant est accompagné vers son autonomie, dans sa capacité à faire des choix, et dans sa prise progressive de responsabilités.

◇ **La pédagogie Pickler Lockzy** : accompagner l'enfant vers son autonomie

◇ **La pédagogie Janusz Korczak** : précurseur de la mise en pratique des droits positifs de l'enfant (droits d'expression, de participation, d'association..) officiellement établis en 1989, un texte et un acte politique majeur dont il exigeait l'élaboration depuis la fin du XIX^{ème} siècle. Il consacre sa vie aux enfants pour qu'ils soient reconnus et respectés.

◇ **Françoise Dolto, Pauline Kergomard...**

❖ **La différence avec les droits de l'homme**

Les droits de l'enfant sont une branche des droits de l'Homme visant la protection spécifique de l'enfant en tant qu'être humain à part entière.